

## ÉDITORIAL

# Un mauvais compromis peut aussi avoir des vertus

Par Bernard Wuthrich

Tout aurait été plus simple pour le Conseil fédéral si les mesures librement consenties pour se rapprocher des objectifs fixés par le Protocole de Kyoto avaient suffi. Ce n'est pas un hasard si le gouvernement a pareillement temporisé avant de prendre une décision. Pressé par les milieux économiques de préciser ses intentions, le gouvernement a fini par trancher. Il a opté pour un compromis qui, logiquement, ne satisfait personne. Car ceux pour qui la protection du climat prime sur toute autre considération et ceux qui refusent la moindre charge supplémentaire pour l'économie et la mobilité défendent des positions totalement inconciliables.

Dans un contexte aussi polarisé, il ne peut y avoir de bon compromis. Celui proposé par le Conseil fédéral ne permettra pas de respecter les objectifs fixés par Kyoto. Et il constituera assurément un fardeau pour certains pans de l'économie, sans oublier qu'il renchérra les charges des locataires. Cela laisse augurer des discussions polémiques et tendues au parlement lorsque celui-ci se prononcera cet automne.

Le compromis n'est pas bon parce qu'il ne peut pas l'être. Mais il a un mérite, et celui-ci doit être souligné: la taxe sur les combustibles et le centime climatique initient un débat prometteur sur les énergies de substitution. La pre-

mière devrait logiquement encourager le recours aux pompes à chaleur, à d'autres formes de chauffage moins polluantes que le mazout, ainsi qu'au gaz. Les constructeurs d'immeubles devront en tenir compte.

Le second ne réduira sans doute pas le trafic motorisé, mais il devrait promouvoir les biocarburants. Or, il existe précisément en Suisse un projet de bioéthanol indigène. Peut-être pourra-t-il tirer profit de l'impulsion donnée par le centime climatique. C'est une occasion à saisir, car il sera très difficile de trouver ailleurs l'argent nécessaire pour soutenir de tels projets. On le sait depuis que le parlement a vidé de sa substance le programme SuisseEnergie qui devait justement promouvoir les énergies renouvelables. Et le parlement a fait de l'assainissement du budget de la Confédération sa priorité, ce qui ne le prédispose guère à favoriser le subventionnement de ces énergies propres.

Si le compromis du Conseil fédéral permet d'aller dans cette direction, un coup de pouce important aura été donné à l'amélioration du climat. Et c'est cela qui compte, bien davantage que le respect à la virgule près des objectifs de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> fixés à l'horizon 2010 par l'accord de Kyoto. Le défi est considérable pour l'industrie pétrolière, à qui le Conseil fédéral offre la possibilité de démontrer sa bonne volonté. Elle aura deux ans pour prouver que le centime climatique n'est pas du vent. ■



